

# Indices boursiers: oui, mais...

Des principes pour nous guider vers un traitement financier de l'information plus vertueux.



CHRISTIAN PIRE  
www.socioeconopofi.com

Quotidienne-ment, nous pouvons lire ou entendre quantité de prospectives et commentaires financiers sur l'évolution des indices boursiers. Nous pouvons aussi consulter nombre de stratégies financières et d'opérations qui sont développées, souvent avec effets de levier, sur des anticipations d'évolution d'indice des marchés boursiers.

## Réurrence des crises

Malheureusement, ces informations, même si elles relèvent toutes d'une capacité d'analyse indéniable, sont trop souvent source de malentendus. Malentendus qui par les comportements et choix qu'elles génèrent mènent à la récurrence quasi-métronomique des cycles de crises. à objectifs financiers.

Ironie de l'histoire puisque le seul enseignement du dernier cours de Bourse à la fermeture des marchés est qu'il n'y avait plus d'acheteurs à ce cours.

## Pas d'information miracle

Dès lors, prendre systématiquement ce cours comme référence professionnelle s'avère des plus litigieux en termes de responsabilité professionnelle, nonobstant le rapport humain avec l'investisseur qui est totalement faussé par la mise à mal de la confiance accordée en notre expertise et en notre rigueur professionnelle. S'il n'y a pas d'information miracle, il y a par contre différents principes juridiques et comptables qui peuvent nous guider vers un traitement financier de l'information plus vertueux. Cette information et ce traitement, que je qualifie d'information humaine

## SMI PR COTATIONS AU 23 JANVIER 2019

	Cours du Jour	Variation Officielle en %	Volume Echangé Jour	Flottant en nombres de titres négociables	Calcul Variation VHR en %	% de désinformation (VSI/VHR) de titres négociables	Flottant % = Pourcentage de titres réels	Volume Total Titre	+ Bas Jour
ABB	18,96	-0,91%	4.852.270	2.131.289.744	-0,00204%	99,78%	98,30%	2.168.148.264	18,9
Adecco Group	50,6	-0,35%	719.122	153.013.631	-0,00147%	99,58%	89,40%	171.156.187	50,4
Cie Fin. Richemont	68,9	-0,14%	1.465.579	509.472.000	-0,00039%	99,72%	97,60%	522.000.000	68,46
CS Group	12,23	0,16%	11.295.052	2.550.899.697	0,00071%	99,56%	99,80%	2.556.011.720	12,12
Geberit	383,6	-0,96%	185.632	36.448.764	-0,00481%	99,50%	98,40%	37.041.427	379,2
Givaudan	2458	-0,28%	23.563	7.950.118	-0,00071%	99,74%	86,10%	9.233.586	2441
Julius Baer Group	39,98	0,76%	1.065.896	217.990.402	0,00362%	99,52%	97,40%	223.809.448	39,31
LafargeHolcim	46,01	-2,04%	2.515.822	454.574.901	-0,00846%	99,59%	74,90%	606.909.080	46,01
Lonza Group	278,5	1,87%	309.897	67.338.249	0,00781%	99,58%	90,70%	74.242.832	269
Nestlé SA	84,32	0,02%	5.285.276	3.007.866.000	0,00003%	99,83%	98,20%	3.063.000.000	84,02
Novartis	88,02	-0,14%	3.271.735	2.234.194.279	-0,0018%	99,87%	88,00%	2.538.857.135	87,6
Roche Genussscheine	258,35	0,53%	1.235.871	721.102.417	0,00076%	99,86%	83,60%	862.562.700	255,9
SGS	2344	-0,30%	21.861	5.137.502	-0,00086%	99,71%	67,30%	7.633.732	2310
Sika	129,7	-3,93%	1.786.420	115.835.208	-0,04952%	98,74%	81,70%	141.781.160	129,4
Swatch Group									
Inhaber-Aktien	304,8	-0,26%	176.444	112.136.740	-0,00030%	99,89%	72,40%	154.885.000	302,5
Swiss Life	415,8	0,17%	176.416	34.086.214	0,00088%	99,48%	99,60%	34.223.106	414,7
Swiss Re	95,06	-0,13%	1.234.365	303.674.032	-0,00046%	99,65%	86,90%	349.452.281	94,52
Swisscom	485,3	0,17%	76.568	25.382.952	0,00025%	99,85%	49,00%	51.801.943	481,9
UBS Group	13	0,04%	12.236.140	3.689.452.234	0,00013%	99,68%	95,70%	3.855.226.995	12,85
Zürich Ins. Group	311,4	-0,42%	434.003	150.129.132	-0,00120%	99,71%	99,20%	151.339.851	307,1

nement responsable (IHR), consistent tout simplement à pondérer la variation en % de la hausse ou de la baisse du jour par la faiblesse des volumes échangés.

des performances des titres constituant le SMIPR, pondérée par la faiblesse des volumes échangés sur les volumes du flottant. Le flottant est le nombre de titres librement accessible sur le marché de la spéculation. Derrière point, la variation IHR (information humaine) formation humainement responsable) étant issue de la règle comptable mark-to-model ne peut aucunement être remise en cause, même si cette dernière n'a pas été choisie comme référence de base en faveur de la règle mark-to-market. ■